



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mardi 4 octobre 2022
19h-21h15

Lieu : École Simone VEIL

Synthèse du point d'étape

PARTICIPANT·E·S

BECHARD Aurore

FANJEAU Armand

LABBÉ Ségolène
*Adjointe à Mme le Maire
Déléguée à la Démocratie Locale
et aux Comités de quartier*

MEGA Dimitri

TABEY-BEUVELOT Sandrine

BONNAFOUS-ACQUITTER Davina

CHANCHORLE M.Christine
Conseillère Déléguée

FANJEAU Nicolas
ZAGHDOUDI Saloua
Conseillère municipale

COHEN Anne-Lise
Correspondante de quartier

FRATELLI Valérie
Conseillère municipale

LEFEVRE Ludovic

ORTEGA Jean-Pierre

CALVIGNAC Laurent

DUPONT Elisabeth

MONCELET Enzo

DROUIN Anouk

HAMADOUCHE Isabelle

MCQUILTON Romy
*Conseillère déléguée
Coordonnatrice Comité de
quartier En Jacca-Marots*

RIOUX Benjamin
*Adjoint à Mme le Maire,
Délégué à l'Innovation
territoriale, au développement
numérique, à la ville
collaborative et à la
coopération internationale*

CAMPERVEUX Florence

DUPONT Yves

OUKZIZ Khalid

Objectif de la réunion : Partager le point d'étape du Comité de quartier EN JACCA-MAROTS



Après avoir excusée l'absence de Madame Marie-Christine CHANCHORLE, empêchée, Madame Ségolène LABBÉ remercie les citoyens et élus membres du Comité de quartier de leur présence et se satisfait de partager la présentation des travaux du Comité.

« Nous nous retrouvons dans le cadre de ce premier point d'étape de votre Comité de quartier afin de partager les actions réalisées et vos premières réflexions, d'en mesurer l'avancement et d'en étudier, ensemble, la faisabilité.

Nous tenons tout d'abord à rappeler que votre Comité de quartier est particulièrement actif au sein de votre territoire, comme peuvent en attester les réussites partagées lors du dernier WCUD et du « Point citoyen » à la Fête Citoyenne d'En Jacca, nous vous en félicitons une nouvelle fois.

En ce qui concerne la temporalité de la rencontre, nous vous proposons un temps d'échange d'environ une heure et demi que nous nous attacherons, autant que faire se peut, à respecter.

Avant de vous laisser la parole afin de nous présenter vos projets, nous tenons à rappeler simplement que les Comités de quartier ne sont pas des instances partisans, syndicales ou prosélytes, qu'ils puisent leur inspiration dans les valeurs républicaines, laïques, citoyennes et de respect de la parole de l'autre. Dans ce cadre, et celui des règles de bienséance, considérons que nous pouvons bien évidemment tout nous dire.

En terme de déroulement, nous vous proposons de balayer toutes vos différentes propositions par secteur, y compris celles pour lesquelles vous aviez déjà des éléments de réponse, afin d'être exhaustif et de pouvoir établir un premier bilan de votre action ».

L'organisation du Comité de quartier.

Le Comité de quartier est composé de **17 membres** dont **5 anciens membres**.

Tous les **1ers mardis du mois**, le Comité se réunit en **plénière** afin de partager le travail des commissions.

5 commissions ont été créées par les membres :

- Animation
- Communication
- Environnement
- Sécurité publique
- Transport.

Le lien entre le Comité de quartier et le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens- est établi à raison d'**une réunion trimestrielle**. Toutefois des rencontres peuvent être organisées à l'initiative de l'une ou l'autre des parties au besoin des projets.

La Ville met à la disposition du Comité, deux lieux de réunion possibles : **la Maison Citoyenne EN JACCA, et la salle polyvalente de l'École Simone VEIL**.

L'accompagnement du Comité de quartier.

Le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens- accompagne les Comités de quartier dans leur action en mettant à leur disposition des moyens et des outils.

Les moyens

- Un correspondant de quartier en accompagnement individualisé du Comité de quartier
- Réservation des salles de réunions, des prestations municipales (restauration, matériel, logistique)
- Suivi du budget du Comité de quartier
- Animation et rédaction des comptes-rendus de réunions
- Organisation de temps de formation => *novembre-décembre 2021*

Les outils

- Un site internet dédié aux Comités de quartier
- Une adresse mail dédiée : enjacca-marots@quartiers-colomiers.fr
- Des fiches-projets qui ont pour fonction de faciliter le suivi de l'action du Comité par la Collectivité. Elle structure les idées, constats, initiatives et propositions. Elles servent de support de diffusion de l'information dans les différents services de la Collectivité.

Des précisions relatives au lien entre le Pôle Participation Citoyenne et le Comité de quartier sont demandées. Pour les membres, ce lien permet de faire des points d'étape, de valider les actions du Comité. Ces échanges sont constructifs. A-L COHEN précise que le Pôle Participation Citoyenne accompagne l'action du Comité également dans sa dimension partenariale en initiant des temps de rencontres avec des partenaires repérés sur le territoire notamment la Maison Citoyenne d'EN JACCA et aussi sur les temps de concertation en lien avec des projets portant par exemple, sur le réaménagement des espaces publics d'EN JACCA.

La participation du Comité aux projets de la Ville

- Groupe habitants-relai sur le projet de réaménagement des espaces publics d'EN JACCA
- 1 membre participe aux travaux du Groupe préfigurateur du Conseil Citoyen de la Transition Écologique
- Travaux de la Cellule de Veille du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance -CLSPD-
- Journée des Nouveaux Columérins
- Ateliers de projet, représentation du Comité de quartier dans le groupe « habitants-relais » pour l'étude de la Rue du Centre
- World Clean Up Day
- Réunion des transitions socio-écologiques du 19 mai avec Mme le Maire et les Élu·e·s -

M. A. FANJEAU s'étonne que le Comité de quartier n'ait participé qu'à une seule instance de Cellule de Veille du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Il est précisé qu'une nouvelle organisation de cette instance se met en place, le Comité de quartier sera informé des nouvelles modalités dès que celles-ci seront actées.

Concernant le World Clean Up DAY, les membres ont participé activement à cette manifestation. Ils souhaiteraient qu'elle puisse être organisée en après-midi pour mobiliser plus de citoyens sur cet évènement. Ils souhaiteraient également que la communication soit plus efficiente. Une semaine est dédiée à cet évènement, le moment-phare étant la journée du samedi.

Le Pôle Participation Citoyenne, pôle organisateur de cette manifestation, a bien pris note des retours faits par les Comités de quartier. Effectivement, la volonté de pouvoir organiser cette manifestation l'après-midi est une remarque commune à plusieurs comités. Pour l'année 2023, le Pôle Participation Citoyenne s'attachera à pouvoir prendre en compte cette volonté mais précise toutefois que la mobilisation multi-partenariales pour cet évènement, notamment avec les services de Toulouse Métropole peut freiner celle-ci. Il est tout à fait possible pour le Comité de quartier s'il le souhaite, d'organiser des actions de nettoyage sur d'autres temps que le WCUD. Le Comité de quartier EN JACCA-MAROTS se ressaisira de cette question en réunion interne.

La communication

Dès l'installation des Comités de quartier, la Direction de la Communication de la Ville a mis en œuvre une stratégie ayant pour objectif la promotion de la citoyenneté et de la participation des Columérin-e-s à la vie démocratique.

Une « **Charte d'utilisation des supports de communication des Comités de quartier** » a pour objet de définir les enjeux de communication ainsi que les principes partagés.

Les enjeux

- Promouvoir la citoyenneté et la participation
- Valoriser les initiatives des Comités de quartier
- Impliquer les autres habitant-e-s

Les principes partagés

- **La cohérence**
- **La reconnaissance**
- **L'équité**
- **La recherche d'autonomie et la transparence**

Des supports de communication sont créés par la Direction de la Communication et déclinés par Comité de quartier. Une identité visuelle a été créée pour chacun.

Les commissions

L'organisation du mode de fonctionnement est propre à chaque Comité. La création de groupes de travail en leur sein est arrêtée par les membres, chaque membre peut participer à un ou plusieurs groupes de travail.

I. Commission ANIMATION

- **La Boîte à Livres** : Suivi de la boîte à livres installée par le CQ#1 -Place des Marots-
- **World Clean Up Day** : le parcours pour l'édition 2022, a été proposé par les membres du Comité de quartier. 6 membres ont participé, 27 participants au total. 24 kg de déchets ramassés.
- **Fête MC EN JACCA** : 24 septembre 2022, point citoyen du Comité de quartier
- **HALLOWEEN** : 31 octobre 2022, le Comité de quartier a distribué des bonbons et de la soupe à la citrouille aux habitant-e-s du quartier des Marots et d'En Jacca. Stand place des Marots.
- **Noël aux Marots** : 3 décembre 2022. Le Comité de quartier offre aux commerçants du territoire des sapins. Un partenariat avec l'ALAE de l'École Simone Veil permet la

réalisation des décors. Un chocolat chaud et une collation seront distribués au moment de la remise des sapins.

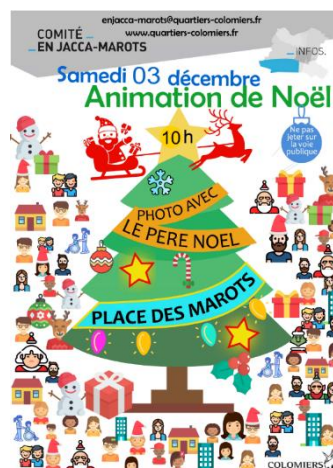
Mme LABBÉ félicite les membres de leur implication dans l'animation et des propositions d'actions sur leur territoire. Les membres sont soucieux de créer du lien en partenariat avec les commerçants, l'École Simone Veil et l'ALAE ainsi que la Maison Citoyenne EN JACCA. L'ensemble des partenaires est informé des actions prévues par le Comité. Celui-ci s'attache à créer et diffuser des supports de communication -affiches, flyers- pour les promouvoir. La manifestation de Noël mobilise un large public venant autant des Marots que d'En Jacca. L'objectif est de pouvoir rencontrer l'ensemble des habitantes et des habitants des deux parties du territoire sur ces temps de convivialité.

II. Commission COMMUNICATION

La commission COMMUNICATION a acté de créer pour chacune des commissions un groupe WhatsApp avec un membre-référent en charge de gérer la communication interne du Comité. La commission se charge également de :

- Diffuser l'information en direction de la Collectivité pour publication sur les supports de la Ville.
- Créer des affiches, flyers avec les gabarits mis à disposition.
- Gérer la boîte mail du Comité.

Supports créés par le Comité de quartier



Un sticker est prévu pour la Boîte à livres. Un QR CODE renvoyant à la page du Comité sur le site Internet des Comités de quartier sera également imprimé et adossé à la Boîte à livres.



III. Commission ENVIRONNEMENT

Les membres ont réalisé plusieurs diagnostics en marchant sur le territoire du Comité de quartier en vélo et à pied. Des fiches-projets ont été établies pour faire remonter aux services de la Collectivité les constats formulés.

Chemin de la Nasque

Il y a plus de dix ans, le chemin de la Nasque était entièrement arboré de chaque côté mais plusieurs intempéries successives ont contribué à affaiblir les arbres qui ont dû finalement être coupés. La portion entre la clinique du Cabirol et l'avenue des Marots a rapidement été replantée donnant aujourd'hui de très jolis arbres contribuant à embellir le quartier mais la portion Avenue des Marots et Chemin des Sévennes est toujours sans arbres donnant un ressenti de zone délaissée.

OBJECTIF

- **Replanter des arbres sur la portion Avenue des Marots-> Chemin des Sévennes du chemin de la Nasque.**
- **Profiter de l'occasion pour replanter trois arbres là où il en manque sur l'autre portion du Chemin de la Nasque en direction de la Clinique du Cabirol.**
- **À l'image de ce qui a été fait dans l'Allée de Carpentras, des fleurs aux pieds des arbres pourraient y être ajoutées.**



Les différentes fiches-projets réalisées par le Comité de quartier ont pour objectif de pouvoir arborer ou arborer de nouveau différentes zones du territoire. Certains secteurs ont pu souffrir des intempéries, d'autres secteurs manquent d'embellissements.

S'agissant du Chemin de la Nasque, les services de la Ville et de Toulouse Métropole sont saisis au sujet du réaménagement de la totalité du chemin de la Nasque. Le Comité de quartier sera informé des avancées. Il est précisé que les réflexions portent sur les trottoirs et les espaces accueillant de la végétation.

Avenue des Marots

L'Avenue des Marots -de la place jusqu'au rond-point Terre d'Envol- est agrémentée de part et d'autre d'arbres, ce qui embellit le quartier. Cependant lors d'une sortie vélo avec des membres du Comité de quartier, il a été remarqué que 14 emplacements n'ont plus d'arbres et d'autres arbres sont en mauvais états

OBJECTIF

- **Replanter des arbres dans les emplacements vides et remplacer les arbres en mauvais état.**
- **À l'image de ce qui a été fait dans l'Allée du Carpentras, des fleurs aux pieds des arbres pourraient y être ajoutées.**

Les membres souhaiteraient pouvoir dupliquer l'exemple de l'avenue des Marots où les espaces arborés sont fleuris en pied d'arbres. Madame HAMADOUCHE demande si ce fleurissement est le fruit de l'opération « Permis de végétaliser ».

La Ville de COLOMIERS encourage la démarche participative en donnant l'opportunité de végétaliser certains espaces du domaine public, d'embellir son environnement de proximité, les abords de son habitation, le pied des arbres devant ses fenêtres par la délivrance d'un « Permis de Végétaliser ».

*Renseignements : Agora du PERGET, Allée de Monturon, COLOMIERS. **05 61 15 31 58***

En ce qui concerne ce secteur, il ne s'agit pas d'actions « Permis de végétaliser ». Mme MCQUILTON précise que sur l'avenue des Marots, l'espace étant réduit il n'est pas possible de planter des arbres car leur système racinaire ne pourrait pas se développer correctement. L'engazonnement et le fleurissement sont donc privilégiés.

Mme LABBÉ précise que le schéma directeur de reboisement de la Ville est en cours d'élaboration. Le secteur EN JACCA-MAROTS verra par exemple plantations de nouveaux arbres sur le premier tronçon devant la résidence des Marots à l'automne 2023. Il est également à noter qu'une attention particulière sera portée sur l'adaptation du patrimoine scolaire au changement climatique en développant notamment les îlots de fraîcheur en proximité immédiate des établissements scolaires;

Bornes de passage à niveau

Des bornes de passage à niveau utilisées auparavant pour actionner les barrières de passages à niveaux sont toujours présentes et se trouvent désormais dans un piteux état ce qui contribue à donner une image de zone industrielle laissée à l'abandon.

Il y a potentiellement un risque électrique car certaines bornes sont ouvertes avec des câbles électriques apparents. On peut notamment en trouver :

- *deux en face du rond-point de l'Olivier,*
- *deux à l'intersection entre le chemin des Sévennes et l'Avenue Salvador Allende,*
- *deux en face du rond-point de Saturne et l'Avenue du Louron,*
- *deux en face du rond-point de Saturne et le chemin d'El Pey*
- *deux entre le rond-point d'Uranus et le chemin d'El Pey.*

De même manière de nombreux panneaux signalétiques, voyants lumineux peuvent être retirés.

OBJECTIF

→ **Recenser et retirer ces équipements pour améliorer l'image de la zone industrielle et résidentielle.**

Les membres du Comité soulignent que les équipements ferroviaires vétustes présents dans l'espace public sur le secteur EN JACCA participent au sentiment de délaissement de ce quartier. Lors d'une balade urbaine, dans le cadre du projet de réaménagement des espaces publics d'EN JACCA, Monsieur Arnaud SIMION a constaté avec les habitantes et les habitants ces équipements. Mme LABBÉ informe qu'une partie a déjà été retirée de l'espace public au mois de mai dernier.

Les membres relèvent que les équipements électriques vétustes peuvent représenter un danger. Les grands feux de signalisation qui ne fonctionnent plus, avec l'ensoleillement, donnent l'illusion de fonctionner et engendrent de fait des comportements automobilistes qui peuvent s'avérer dangereux -ralentissements intempestifs-.

Mme LABBÉ invite les services à réaliser un inventaire des équipements restants dans l'espace public afin de prioriser leur retrait. Le Pôle Participation Citoyenne reviendra vers le service compétent pour initier celui-ci. A-L COHEN précise que cette zone va être soumise dans peu de temps à des travaux. Les membres soulèvent que la zone concernée est bien plus vaste que la zone travaux, elle comprend l'ensemble de la Z.I EN JACCA.

Mur Toulouse Métropole

Proche de l'intersection entre le Chemin des Sévennes et l'Avenue Salvador Allende se trouvent les bâtiments du « Service Gestion des Routes Métropolitaines » de Toulouse Métropole.

Les bâtiments sont délimités par un mur haut en parpaing non crépi ce qui ne semble pas respecter les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme. Cela contribue à une mauvaise image du

quartier En Jacca en immédiate proximité et n'incite pas non plus les particuliers à crépir leur mur.

OBJECTIF

- **Demander à Toulouse Métropole de faire le crépi du mur ou planter des buissons devant pour améliorer l'esthétique de la rue.**
- **Il y a une bande large de verdure pour planter des végétaux ou directement végétaliser le mur.**



Un membre informe que lors du Point Citoyen du 17 septembre dernier -Fête Citoyenne de la MC EN JACCA-, des habitants ont proposé de pouvoir faire réaliser une fresque « graff » sur ce mur. Un artiste-graffeur réside dans le quartier et pourrait être associé à cette action. Toutefois, les membres n'en n'ont pas échangé collectivement, cette idée reste à ce stade embryonnaire.

Mme MCQUILTON précise qu'une Demande d'Intention de Commencement de Travaux a été initiée. Le mur va donc être crépi dans un premier temps. Toutefois, l'idée de pouvoir faire réaliser une fresque sur ce mur est tout à fait plausible, et reste à construire si le Comité le souhaite et si Toulouse Métropole en convient.

Rond-point de Saturne

Cette année des fleurs ont été plantées proche de la circonférence du rond-point ce qui est très joli et permet de réduire l'impression d'une zone industrielle délaissée.

Cependant la zone centrale du rond-point est restée en l'état et pourrait être améliorée en y plantant des arbres comme ça vient d'être fait au nouveau rond-point qui se situe en haut du Chemin de Gramont.

OBJECTIF

→ **Arborer, embellir le rond-point, avec des plantes persistantes.**

La présence du réseau Gaz, traversant ce rond-point, empêche toutes plantations ayant un système racinaire profond. Il est proposé de pouvoir envisager la plantation de plantes persistantes sur ce rond-point, ou bien une prairie fleurie.

Parc des Marots

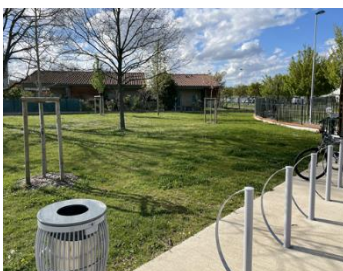
Le parc des Marots est agréable et très fréquenté par les familles pour ses espaces récréatifs pour enfants.

Malheureusement, il y n'y a pas d'espaces pour pique-niquer ou pour se divertir.

Des évènements sont également organisés -repas pique-nique par exemple- par la Maison Citoyenne En Jacca.

OBJECTIF

→ **Installer deux tables de pique-nique et une table de jeux avec poubelles à proximité.**



Le Parc des Marots est un véritable lieu de vie pour le quartier, des habitants viennent pique-niquer, des évènements sont également organisés par la Maison Citoyenne En Jacca. Il est le point de connexion entre Marots et En Jacca constituant le territoire du Comité de quartier.

Les membres du Comité proposent de pouvoir installer une ou des tables de pique-nique qui pourraient aussi être des tables de jeux -dames, échecs, chevaux-. Lors du Point Citoyen, les habitants ont plébiscité ce projet. B. RIOUX pose la question de la disponibilité des jetons, et invite les membres à y réfléchir. A-L COHEN précise qu'il existe des systèmes comme les boîtes à livres qui met à

disposition les jetons. L. LEFEVRE souligne que le Comité pourrait se rapprocher des commerçants de la Place des Marots pour créer un partenariat permettant le prêt des jetons.

L'éventualité d'installer une table de ping-pong dans le parc est présentée. Toutefois, un membre rappelle que lors de la construction du projet de l'École Simone VEIL des habitants avaient émis un droit de réserve quant au déplacement de l'aire de jeux, créant l'émergence de nuisances sonores. Mme MCQUILTON précise que ce parc a pour charme d'être modeste avec des chênes âgés d'une dizaine d'années. Elle craint que l'ajout de trop d'équipements dans cet espace pourrait le dénaturer. 3 endroits ont été identifiés par les membres pour l'installation des tables.

Mme LABBÉ salue cette initiative. Pour mettre en œuvre cette action, il convient de pouvoir travailler en collaboration avec les services de la Ville afin de construire le projet avant de le soumettre aux élus.

Bassin de rétention des Marots

Le bassin de rétention des Marots est actuellement un grand champ, ce qui est fort dommage.

Il pourrait être arboré comme le bassin de rétention limitrophe avec Tournefeuille. Il pourrait être également envisagé d'y semer des graines de fleur des champs, y installer des ruches, des bornes d'hygiène canine, etc.

Certaines villes ont aménagé avec succès leur bassin de rétention à l'image d'Albi et nous pourrions en faire de même à Colomiers

OBJECTIF

→ **Connaître les contraintes légales, d'urbanisme, etc. avant de projeter des actions.**



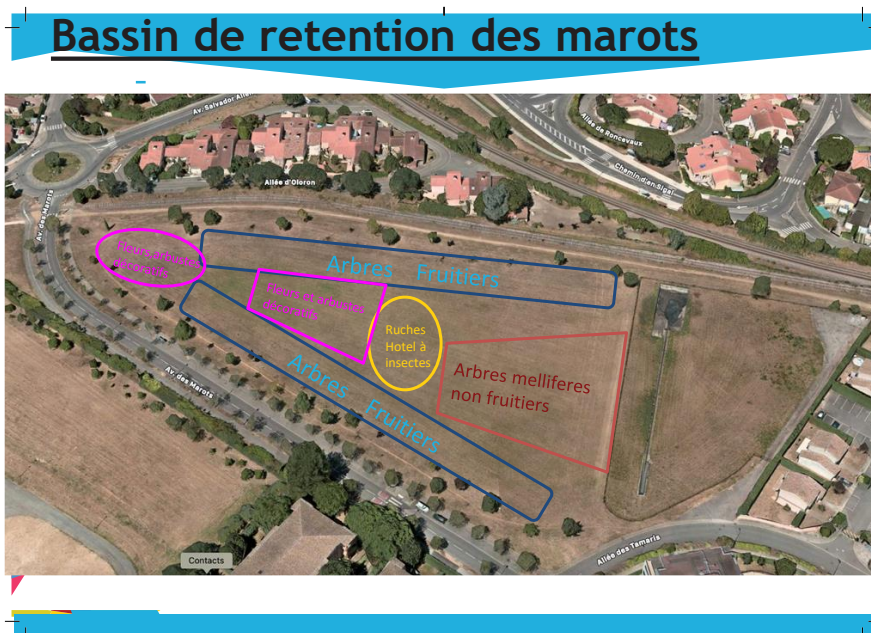
Le Comité de quartier initie l'idée de pouvoir aménager ce bassin de rétention qui est aujourd'hui un grand espace vert. Il fait aussi office de point de jonction entre les deux parties du territoire -En Jacca/Marots. Plusieurs propositions d'aménagements émergent au sein du collectif, mais avant de pouvoir se projeter dans cette action, les membres du Comité souhaiteraient mesurer le cadre réglementaire de leur action.

Mme MCQUILTON et Mme LABBÉ invitent les membres à étayer ce projet afin de le soumettre aux services et commencer à co-construire cette action. A-L COHEN précise l'aspect réglementaire et indique que la gestion des bassins de rétention entre dans le Cycle de l'Eau qui est une compétence de Toulouse Métropole. Chaque projet impactant un bassin de rétention doit être soumis prioritairement à l'organisme en charge -ASTEO- pour validation. Il est proposé de pouvoir se rapprocher du service de

la Ville pour initier une réunion commune avec le Comité. Ainsi, le projet pourra être présenté dans un premier temps au service de la Ville qui accompagnera le Comité à la construction d'un projet adapté aux contraintes règlementaires. => *un premier rendez-vous entre le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-lieux citoyens et le Pôle Espaces Publics a été initié. Il est convenu de pouvoir organiser une première rencontre avec le Comité de quartier dans le début de l'année 2023.*

Le Comité de quartier a déjà réalisé une première ébauche de projet et présente ce document aux Élus, celui-ci sera transmis au Pôle Participation Citoyenne. Les membres souhaiteraient également mobiliser la communauté éducative du territoire dans la construction de ce projet. Mme LABBÉ invite les membres à rajouter cette dimension dans leur projet permettant ainsi de montrer la transversalité du projet entre les différentes délégations de la Ville -Environnement/Cadre de vie/Éducatif/Participation Citoyenne -.

D. MEGA relève que les deux projets : parc des Marots, et bassin de rétention, ont remporté un vif intérêt auprès des habitantes et des habitants lors de la Fête Citoyenne du 17 septembre dernier.



Proposition réalisée par le Comité de quartier, diffusée le soir de la réunion.

IV. Commission TRANSPORT/SÉCURITÉ

La ZI EN JACCA est, aujourd'hui, complètement intégrée dans l'urbanisation de la Ville. Le développement économique et résidentiel de cette zone entraîne des besoins en mobilités différents. Le quartier est amené à être beaucoup plus traversé pour se rendre d'un commerce à son domicile, de son domicile à une école par exemple. Cette zone ne dispose pas d'équipements sécurisant les déplacements à mobilités douces et actives.

Chemin d'El Pey

Il n'y a actuellement aucune piste cyclable dans la Zone Industrielle rendant impossible la connexion en transport doux entre les Marots et les nouvelles habitations situées vers le chemin de la Salvetat. Le chemin d'El Pey est longé d'une ancienne ligne de chemin de fer qui pourrait être facilement convertie en piste cyclable arborée avec potentiellement d'autres aménagements.

OBJECTIF

→ **Existe-t-il un projet de reconversion de cette voie ferrée, peut-on imaginer celle-ci en piste cyclable aménagée ?**

Le chemin d'El Pey est bordé par l'ancienne voie de chemin de fer. Celle-ci pourrait être aménagée en piste cyclable, piétonne. Ce projet reprend la phase 4 du projet voie verte du Comité de quartier EN JACCA-MAROTS du précédent mandat.

Mme LABBÉ rappelle que lors de la réunion des Transitions écologiques du 19 mai dernier, Mme le Maire a précisé que ce secteur a bien été identifié pour la réalisation d'un axe en mobilités douces et actives, notamment dans le cadre de la réalisation de la ligne 8 du Réseau Express Vélo -REV- qui va de Saint-Lys à Castelmaurou à horizon 2028. La construction de cette ligne REV doit participer à pouvoir permettre aux usagers de la future ligne de métro d'utiliser cette voie pour venir en mobilités douces jusqu'à la station de métro.

Des précisions sont demandées quant aux institutions porteuses de ce projet REV. Toulouse Métropole dans son périmètre est porteuse, Tisséo Collectivités en maîtrise d'ouvrage. Pour les communes hors agglomération, le Conseil Départemental est le financeur.

L'objectif des lignes REV est de répondre aux besoins de déplacement longue distance, particulièrement pour les trajets domicile/travail. Ce projet, en cours de construction, va rentrer dans une phase de concertation afin d'être le plus adapté aux besoins des populations. Dans l'intervalle, la collectivité étudie des alternatives. Mme TABEY-BEVEULOT précise qu'il convient de pouvoir également prendre en compte les déplacements piétons dans cette réflexion.

Ralentisseur Avenue Salvador Allende

L'Avenue Salvador Allende est large, et en plus en parfaite ligne droite, sans trottoir. Très peu de piétons et cyclistes utilisent cet axe...

Tous les facteurs sont donc réunis pour encourager les automobilistes à rouler à vive allure!

Il y a deux passages piétons mais seulement un seul passage est "protégé" par un ralentisseur.

OBJECTIF

- **Installer un ralentisseur proche du deuxième passage piéton pour mieux protéger les piétons qui l'empruntent.**

Mme MCQUILTON précise que lors du diagnostic en marchant réunissant élus et habitants du mois de mai dernier, ce constat avait déjà été partagé. Dans un premier temps, une demande d'installation d'un panneau STOP en lieu et place du CÉDEZ LE PASSAGE au croisement du chemin des Sévènes et du boulevard Salvador Allende a été faite auprès des services de Toulouse Métropole. L'installation de ce panneau va pouvoir permettre de sécuriser la traversée de la voie. Dans un second temps, le déplacement du quai de bus permettra d'améliorer la visibilité. Quant à l'installation d'un dos d'âne celle-ci est à l'étude par les services de Toulouse Métropole. Mme LABBÉ précise que l'installation d'un feu de passage piétons est également à l'étude. => *une réunion publique de restitution s'est tenue le 19 novembre dernier à la Salle polyvalente d'En Jacca.*

Mme I. HAMADOUCHE demande la taille des arbres le long de l'avenue Salvador Allende, en effet ceux-ci gênent la visibilité des véhicules. => *La demande est prise en compte et devrait intervenir sous peu.*

Circulation poids-lourds

Malgré le récent aménagement de la sortie En-Jacca de la RN124, la circulation des poids lourds perdure sur le rond-point de l'Olivier et dans la zone résidentielle « Les Marots » (avenue des Marots, chemin de la Nasque) malgré la présence de panneaux signalétiques d'interdiction.

OBJECTIF

- **Faire cesser la circulation des poids-lourds à cet endroit.**

Techniquement, il n'y a pas la possibilité de barrer l'accès aux poids-lourds tout en le laissant libre aux véhicules légers. La signalétique en place est conforme à la réglementation en vigueur : hauteur et poids des véhicules. La Police Municipale a organisé plusieurs opérations de contrôle sur l'année 2021 et 2022. Planifiées sur une période de 15 jours avec un point fixe journalier sur site d'une ½ heure. Aucune infraction n'a été relevée. En dehors de ces opérations planifiées, les agents patrouillent régulièrement sur le secteur, et, à ce jour, aucune infraction n'a été constatée.

L. LEFEVRE relève que cet endroit est le seul accès pour les collégiens pour se rendre à leur établissement, et qu'il n'y a pas de trottoirs, ni d'accès sécurisé pour les jeunes.

Il est proposé aux membres de pouvoir saisir les services pour étudier des solutions techniques, rapides à mettre en œuvre permettant de sécuriser cet endroit.

Chemins bassin de rétention

Bien qu'il y ait de nombreux coureurs et cyclistes qui utilisent les chemins qui longent les bassins de rétentions, ils sont remplis de trous, bosses, cailloux. Il n'y a aucun moyen de s'arrêter faire une pause non plus.

Par temps humide, les chemins sont impraticables et en particulier celui qui relie le rond-point de l'Olivier à la passerelle de la gare.

OBJECTIF

- **Aménagement du chemin reliant le rond-point de l'Olivier et la passerelle de la gare en y plaçant des bancs orientés vers le bassin, en améliorant le revêtement du chemin pour pouvoir y circuler plus facilement en vélo (même revêtement que le chemin en face de la clinique du Cabirol) et en y plantant des arbres pour réduire la chaleur étouffante en été. Le même aménagement pourrait être fait pour le chemin limitrophe de Tournefeuille longeant le bassin de rétention.**

Lors du premier engagement du Comité de quartier, l'aménagement de ce chemin faisait partie du projet « voie verte » du Comité de quartier. En mars 2019, le service Espaces Publics de la ville a nettoyé et défriché la première partie du chemin. Une minéralisation provisoire de ce passage a également été réalisée. En novembre 2022, l'aménagement provisoire du chemin de terre qui longe le bassin d'orage sera discuté en réunion d'échanges avec Toulouse Métropole.

Aujourd'hui, cette zone est comprise dans l'emprise du chantier-métro. Une réflexion globale sera portée par la suite afin de l'aménager en prévision des flux piétons, cyclistes, utilisateurs du métro.

Passerelle de la gare

Lors de la dernière réunion trimestrielle du 01 mars et dans le compte rendu mensuel du 05 Avril partagé avec la mairie, plusieurs points d'amélioration ont été demandés :

- *Panneau interdiction mobylette des 2 côtés (présent seulement côté gare aujourd'hui)*
- *Délimiter par un trait de peinture au sol de la passerelle une partie cyclable et piéton*
- *Refaire le revêtement*
- *Améliorer la visibilité dans les virages avec les panneaux moins obstruant (trous plus larges),*
- *Le côté Marots de la passerelle est utilisé en parking. Pour les gens y stationnant une poubelle serait la bienvenue.*

OBJECTIF

→ Quelle est la planification des améliorations ?

Mme MCQUILTON informe que les panneaux d'interdiction aux deux roues motorisées sont présents des deux côtés de la passerelle. Une réfection du revêtement était initialement prévue en 2021 par Toulouse Métropole, une relance vient d'être initiée par les services auprès de Toulouse Métropole.

La réfection du revêtement est prévue en 2022 par Toulouse Métropole, pour l'instant non réalisée. Une poubelle temporaire va être installée du côté Marots afin de pouvoir mesurer les usages avant sa pérennisation. Une demande de pose de panneaux « zone pied à terre » est faite pour inciter les cyclistes à la prudence.

Rond-point de l'allée des Calanques

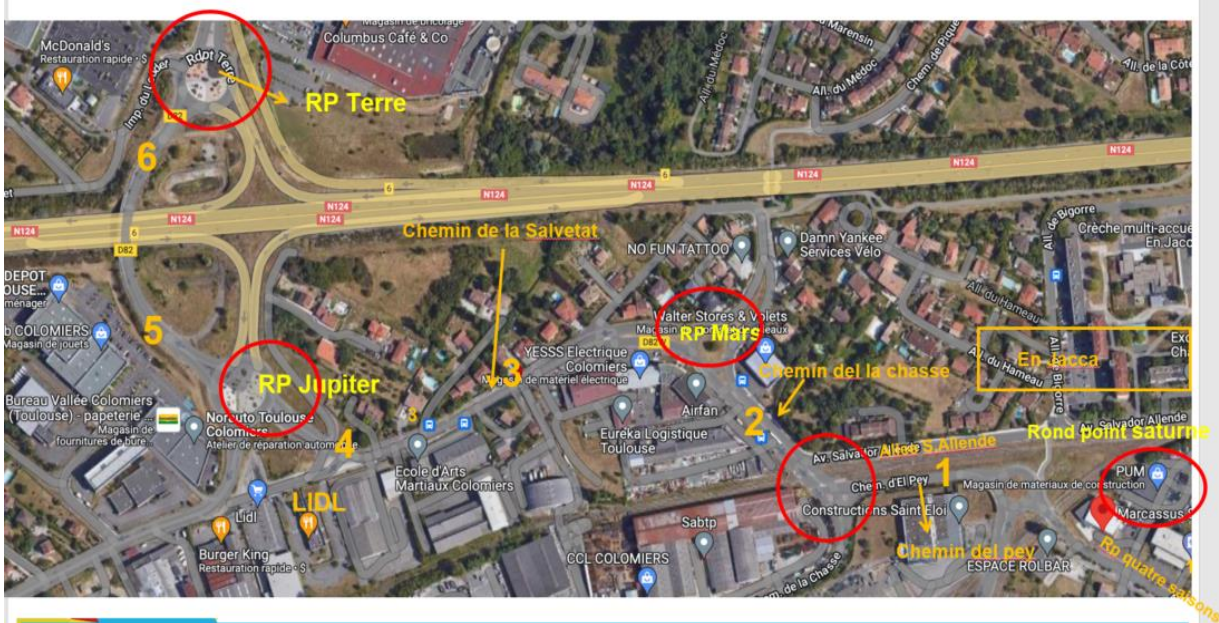
- *Installation il y a quelques années de 3 ronds-points sur 300 m allée des calanques.*
- *Les ronds-points ne sont adaptés pas à la circulation du fait de la configuration de l'allée des calanques.*
- *Les ronds-points sont souvent détériorés (bords dangereux qui se détachent)*
- *Pris à contre sens, par les camions poubelles, camions et autres véhicules, en fait difficile d'utilisation qui n'est « le but recherché » d'un rond-point.*
- *Ces ronds-points se situent en face des maisons N°5,11 et 21*

OBJECTIF

→ Une intervention de la Mairie auprès des services compétents (TM) est sollicitée afin d'imaginer des actions correctives améliorant la circulation.

Le déplacement des ronds-points n'est pas envisageable, il peut s'avérer contre-productif. Toulouse Métropole propose en réponse d'étudier l'installation de plots de séparation des deux voies de circulation.

Rond-point de Saturne / En Jacca - Pont rocade



Dans de très nombreux endroits de la zone Industrielle En Jacca, il n'y a pas de trottoir pour les piétons ce qui est très dangereux.

OBJECTIF

- **Est-ce que la Mairie a un plan pour améliorer la sécurité des piétons dans la Zone En Jacca sachant qu'il y a maintenant de nouvelles habitations et donc une fréquentation en hausse?**

Effectivement, ce secteur de la Ville est peu développé en équipements pour les piétons, les cyclistes. Son développement entraîne des flux de piétons notamment de lycéens qui se rendent dans la zone commerciale d'En Jacca. M. RIOUX remercie le Comité de quartier d'être pleinement dans son rôle de relai. Il précise que le traitement de l'ensemble des voiries est de la compétence de Toulouse Métropole, ce qui a pour conséquence que la Collectivité n'a pas du tout la main sur l'évolution, l'adaptation des voiries aux usages. La Ville et la Métropole ont bien identifié les manques de ce secteur en terme de mobilités douces et actives et de connexions. Celui-ci, en pleine emprise des travaux à venir -métro notamment-, est porté dans une réflexion globale de projets de voiries structurants qui devraient à moyen terme permettre d'améliorer les accès mobilités douces et actives.

D. MEGA demande la vision à long terme de la zone industrielle En Jacca. En effet des constructions nouvelles se font dans ce secteur sans qu'il n'y ait d'adaptation des réseaux de mobilités permettant de relier les commerces aux habitations. Mme MCQUILTON précise que lors de constructions nouvelles de quartiers résidentiels le maillage de mobilités douces et actives ne se fait qu'en fin d'opération.

S. TABEY-BEUVELOT souhaiterait savoir si dans le cadre des modifications du PLUih un avis d'enquête publique va être ouvert, permettant ainsi au Comité de quartier de pouvoir saisir cette question dans le cadre de celle-ci. => *en attente de réponse du Pôle Aménagement du Territoire de la Ville.*

I. HAMADOUCHE demande si Monsieur SIMION et Mme LABBE ont pu prendre la mesure des difficultés rencontrées par les usagers sur le réseau des lignes de bus 150 et 151 comme indiqué lors du diagnostic en marchant du mois de Mai dernier. Mme LABBÉ confirme avoir pu les constater et informe que les services se sont rapprochés de TISSEO. Mme HAMADOUCHE souhaite faire remonter une difficulté pour la ligne 55 -des Marots à la Salvetat Saint-Gilles-. Les horaires ne sont pas du tout adaptés à ceux des écoles, les parents doivent attendre plus de 45mn avant de pouvoir rentrer chez eux matin et soir.
=> en attente de réponse.

Mmes MCQUILTON et LABBÉ remercient les membres du Comité pour leur participation et clôturent la réunion.

Fin de réunion 21h15
